

Diritto penale

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Italien
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Cet enseignement propose aux étudiants une initiation au droit pénal général italien (présentation du code pénal de 1930, théorie de l'infraction, peine) mais aussi à certains thèmes de droit pénal spécial italien. Il sera l'occasion d'une mise en perspective avec le droit français.